



Un Espace - Un Peuple - Un Destin

**Discours du Général de Division Abdoulaye MAIGA,
Premier ministre, Chef du Gouvernement du Mali,
Débat général de la 80^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale des
Nations Unies.**

New York, le 26 septembre 2025

- **Madame la Présidente de l'Assemblée générale,**
- **Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,**
- **Mesdames, Messieurs,**

A l'entame de mes propos, j'ai l'honneur de vous adresser les salutations cordiales et de vous transmettre les messages des Pères fondateurs de la Confédération des Etats du Sahel (AES) Leurs Excellences Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, Président de la Confédération des Etats du Sahel (AES), le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, et le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat. Je vous prie de recevoir également les salutations chaleureuses du peuple digne de l'AES, plus que jamais déterminé à se libérer du joug de l'impérialisme et à réaliser son auto-détermination dans un esprit panafricaniste.

En vous adressant les vœux de succès de la Confédération des Etats du Sahel pour votre élection à la présidence de cette 80^{ème} session de l'Assemblée Générale, Madame la Présidente, je félicite, en même temps, votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Philémon Yang, de la République du Cameroun, pour son leadership exemplaire durant les travaux de la 79^{ème} session.

Qu'il me soit enfin permis de réitérer au Secrétaire général, Monsieur António GUTERRES, notre appréciation des efforts qu'il continue de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune.

- **Mesdames et Messieurs,**

Le thème de cette 80^{ème} session de l'Assemblée générale, à savoir « Mieux ensemble : plus de 80 ans au service de la paix, du développement et des droits humains » est d'une importance toute particulière pour les Etats membres de la Confédération AES.

Oui, la paix, l'entraide, le développement et la préservation des droits humains demeurent les principaux objectifs, voire la raison d'être des Nations Unies. Hélas, ces objectifs essentiels n'ont jamais été autant ébranlés dans le monde et au Sahel précisément, du fait essentiellement des groupes armés obscurantistes instrumentalisés et soutenus par des sponsors étatiques étrangers.

Les Etats membres de la Confédération des Etats du Sahel sont à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme, qui constitue à la fois une menace réelle à la paix et à la sécurité internationales, mais aussi et surtout une atteinte grave aux fondements mêmes de nos Etats.

Sous l'impulsion de nos Chefs d'Etat, les Forces de Défense et de Sécurité des trois pays de la Confédération AES travaillent étroitement, dans un élan de collaboration et de complémentarité sans précédent, et sont portées par un engagement commun et une mutualisation des efforts, pour endiguer le fléau du terrorisme. Cette nouvelle dynamique, articulée autour du renforcement des capacités opérationnelles de nos Forces de Défense et de Sécurité, à travers un recrutement massif, une formation adéquate et la fourniture d'équipements appropriés, produit chaque jour des résultats encourageants sur le terrain confirmant ainsi, toute la pertinence de notre décision souveraine de nous mettre ensemble pour combattre nos ennemis communs.

A la différence de certains Etats qui ont ouvert des couloirs de passage sur leur territoire aux terroristes, en vue d'attaquer d'autres pays, ou d'offrir leur territoire comme base arrière, les pères fondateurs de l'AES, par engagement panafricaniste, et dans le souci de préserver les intérêts de leurs populations, ont décidé de sécuriser leur pays tout en évitant une propagation de la menace vers d'autres régions africaines, voire dans le monde, effectuant ainsi un véritable travail de sécurité publique régionale et mondiale. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que par leur sacrifice, les vaillantes Forces de Défense et de Sécurité de l'AES contribuent à la sécurité d'autres régions, notamment les pays situés sur la côte ouest-africaine. Nous saisissons cette opportunité pour nous incliner devant la mémoire des victimes civiles et militaires de l'insécurité dans le Sahel.

L'approche souverainiste mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la vision portée par les Chefs d'Etat de l'AES dédiée à la sécurité de nos Etats, suite au retrait des Forces internationales. Défiant tous les pronostics et loin de se saborder, nos pays ont fait preuve d'ingéniosité en se fondant sur le substrat historique, géographique, et la capacité de résilience des peuples confédérés qui, malgré plus d'une décennie de crises sécuritaire et humanitaire, continuent de démontrer une force exceptionnelle d'engagement patriotique. En somme, nos trois pays ont su apporter une réponse coordonnée et endogène à cette guerre qui nous a été imposée.

C'est le lieu de renouveler ici la détermination pleine et entière de la Confédération AES à devenir une puissance régionale panafricaniste ; à poursuivre et à intensifier ses actions, en vue de bouter à jamais le terrorisme hors de notre espace commun ; à consolider l'autorité de l'Etat ; à protéger nos populations et leurs biens, et à assurer notre prospérité.

La Confédération AES réitère avec force sa ferme condamnation du soutien ouvert et parfois exprimé publiquement, de sponsors étatiques étrangers qui, pour des motifs impérialistes, déstabilisent notre entité d'une part, en mettant à la disposition des groupes terroristes des conseillers, des moyens logistiques, et des armes et munitions, d'autre part en leur accordant un soutien politique et en leur offrant des bases arrière situées dans certains pays voisins, en violation de toutes les règles internationales.

- **Mesdames et Messieurs,**

Aussi éloignée qu'il n'y paraît, la guerre en Ukraine et le terrorisme dans le Sahel, ont des connexions.

A titre de rappel, après l'attaque terroriste contre une patrouille des Forces de Défense et de Sécurité maliennes, du 24 au 26 juillet 2024 à Tinzawatène, dans la région de Kidal, le Mali avait dénoncé cet incident dans son allocution de 2024 ici même, et condamné l'attitude d'officiels Ukrainiens qui ont publiquement revendiqué leur participation à ladite attaque terroriste. De ce comportement atypique, nous avons déduit tout simplement que les officiels ukrainiens ont malheureusement confondu la scène internationale et la scène de théâtre.

Une année plus tard, la situation s'est accrue et le régime ukrainien est devenu l'un des principaux fournisseurs de drones kamikazes aux groupes terroristes dans le monde. Dans ce contexte, certains Etats occidentaux doivent cesser de fournir des armes à l'Ukraine, au risque de contribuer à la promotion du terrorisme international. Pour d'autres, dont le régime français nostalgique de la colonisation et préoccupé par sa perte d'influence dans le Sahel, l'appui au régime ukrainien relève d'une manœuvre consistant à occuper l'attention de la communauté internationale sur la guerre en Ukraine, tout en sponsorisant les groupes terroristes évoluant au Sahel.

Fidèle aux principes de la Charte des Nations Unies, le Mali avait, le 15 août 2022, saisi le Conseil de Sécurité des Nations Unies en vue d'une réunion du Conseil, afin que mon pays puisse fournir des preuves irréfragables du soutien de la France aux activités terroristes. Jusque-là, la requête est demeurée sans suite alors que leurs actions de sabotage continuent à divers niveaux.

Il est temps d'agir, pour que les responsables de ces violences soient identifiés et confondus, que les résolutions soient traduites en engagements concrets, que l'espace sahélien soit définitivement sécurisé et que les ressources du Sahel bénéficient aux populations du Sahel.

Les institutions internationales, au premier chef l'ONU, ont été créées au lendemain de la seconde guerre mondiale pour protéger les peuples contre les excès de violence, les logiques d'anéantissement et les génocides silencieux.

Il est grand temps que la conscience mondiale se réveille et que les institutions internationales prennent leur part de responsabilité en répondant véritablement aux cris de détresse des peuples opprimés qui revendiquent leur souveraineté.

La Confédération AES réitère son engagement à coopérer avec l'ensemble des Etats, des organisations régionales et internationales partenaires qui respectent sa souveraineté, ses choix politiques souverains, ses priorités en matière sécuritaire, de lutte contre le terrorisme, de développement économique et social et ce, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant pour la réalisation des aspirations de ses populations.

- **Mesdames et Messieurs,**

Outre les efforts de sécurisation pour le retour de la paix dans nos pays, les Gouvernements de la Confédération AES s'attellent à la mise en œuvre d'une stratégie globale et intégrée, qui inclut des mesures politiques, de développement économique et social, de justice et de réconciliation.

En choisissant la voie de l'audace et de la souveraineté, les Instances Confédérales ont lancé des initiatives de rupture fondées sur le développement endogène. C'est là un chemin clair, celui d'apporter nous-mêmes la valeur ajoutée indispensable à nos économies et de préserver la dignité de nos peuples. Ce choix, que nous assumons pleinement, traduit notre volonté ferme et inébranlable de prendre en main notre destin.

Dans la même optique, nous avons inscrit au cœur de nos priorités nationales et confédérales, des politiques d'investissements stratégiques dans différents domaines prioritaires tels que les infrastructures, l'énergie, l'industrialisation et la diversification de l'économie. Participe de cette dynamique, la création de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement visant à réaliser les projets confédéraux.

La Confédération des Etats du Sahel fonde ses ambitions de développement sur des atouts indéniables : un territoire vaste de 2 800 000 kilomètres carrés et une population de 75 millions d'habitants, dont la majorité est composée de jeunes. A cela s'ajoute sa diaspora forte, engagée et agissante. Elle compte également sur ses terres fertiles, ses nombreux cours d'eau, ses sources d'énergie et ses réservoirs en ressources minières parmi les plus importants au monde.

- **Mesdames et Messieurs,**

La troisième dimension du thème de cette 80^{ème} session de l'Assemblée porte sur les droits humains. La Confédération AES réaffirme son attachement à respecter et à faire respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, conformément à son histoire millénaire humaniste et à ses engagements nationaux et internationaux.

Cependant, nous restons fortement opposés à l'instrumentalisation de la question des droits humains à des fins politiques ou de déstabilisation de nos Institutions nationales, voire de nos Etats souverains et indépendants. Las de cette situation et soucieux de préserver la souveraineté et la dignité du peuple, les Chefs d'Etat de la Confédération AES se sont retirés, avec effet immédiat, du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, le 22 septembre 2025. A ce retrait, s'ajoute leur volonté de privilégier dorénavant, des mécanismes endogènes de justice, en adéquation avec leurs valeurs sociétales et dans l'intérêt du peuple de l'AES.

Nous dénonçons également le double standard observé par certains acteurs internationaux, dont le curseur se déplace en fonction de leurs intérêts. Ces donneurs de leçons ne sont d'ailleurs eux-mêmes pas les meilleurs exemples en matière de respect des droits de l'homme. Nous appelons nos partenaires à privilégier le dialogue et la coopération, qui demeurent les meilleurs leviers pour promouvoir les droits humains à travers le monde.

- **Mesdames et Messieurs,**

Au moment où nous célébrons les 80 ans des Nations Unies, force est de constater que notre cadre multilatéral, incarné par l'ONU, est mis à rude épreuve, dans un contexte international marqué par la polarisation, le retour progressif du nationalisme, du protectionnisme, du repli sur soi et des rapports de force.

En dépit de cette réalité conjoncturelle, le constat est que les trois objectifs majeurs consignés dans la Charte des Nations Unies, à savoir la paix, le développement et les droits humains, restent pertinents.

Pour la réalisation de ces objectifs, nous avons besoin :

- **Premièrement**, d'une Organisation des Nations Unies véritablement rénovée, réformée et adaptée aux exigences de notre temps. C'est une condition essentielle pour mieux asseoir sa légitimité internationale et assurer l'application effective de ses décisions. C'est l'occasion de rappeler avec force que l'Afrique demande depuis une vingtaine d'années des réformes pour réparer l'injustice historique qui lui est faite, en ce qui concerne sa représentativité au Conseil de sécurité. Je réaffirme ici le soutien total de la Confédération AES à la position commune africaine sur cette question, énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, afin que l'Afrique puisse disposer de deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents.
- **Deuxièmement**, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies garante du respect du droit international pour tous. Nous sommes préoccupés de constater les violations flagrantes du droit international dans le monde, et ce en toute impunité. Ce 80^{ème} anniversaire de l'ONU est, pour nous Etats membres, l'occasion de réaffirmer notre attachement indéfectible à un cadre multilatéral fondé sur le droit, et non la force.

- **Troisièmement**, nous avons besoin de mécanismes robustes de suivi et de mise en œuvre des conclusions des conférences internationales. Le constat dans ce domaine est clair : de la création de l'ONU en 1945 à nos jours, nous avons tenu des dizaines de conférences internationales dont les engagements ont été très faiblement sinon pas mis en œuvre au profit des populations que nous représentons ici. Cette situation doit impérativement changer. C'est pourquoi, nous plaidons pour que les réformes envisagées prennent en charge cette problématique, afin que nos Nations respectives puissent bénéficier des dividendes des engagements pris sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Pour sa part, la Confédération des Etats du Sahel est disposée à apporter sa contribution en vue de la réforme devenue indispensable du cadre multilatéral des Nations Unies.

S'agissant de la gouvernance mondiale actuelle, il apparaît de plus en plus évident qu'elle n'est plus adaptée aux défis actuels et à venir. Elle a plutôt besoin d'une refondation plus hardie des instances économiques et financières internationales, qui gagneraient à prendre en charge la question du financement de la sécurité et de la lutte contre les crises exogènes.

À cet égard, des mécanismes innovants comme les BRICS offrent une alternative constructive et plus respectueuse des intérêts des pays émergents et en développement, tout comme les initiatives africaines de financement du développement, auxquelles les pays du Sahel accordent une attention particulière pour briser le cercle vicieux de la dépendance et du surendettement.

Dans cette dynamique, les préoccupations de l'Afrique en matière de développement économique et social sont à prendre en compte. Une Afrique présentée comme continent de l'avenir, riche de sa jeunesse, mais hélas qui fait face au lourd fardeau de la dette extérieure, au pillage de ses ressources, au commerce inégal, au transfert négatif des ressources et aux aléas des changements climatiques, entre autres défis.

- **Mesdames et Messieurs,**

Au plan national, le Mali, dans sa quête de paix et de stabilité durables et conformément aux aspirations de ses populations exprimées lors du Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la réconciliation, a adopté une Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale. Fruit d'un processus participatif inclusif axé sur le dialogue et la concertation entre les Maliennes et les Maliens de toutes les couches socioprofessionnelles et de la diaspora, la Charte incarne notre détermination à renforcer l'appropriation nationale du processus de paix au Mali. Elle s'appuie sur nos réalités, nos valeurs traditionnelles et nos mécanismes endogènes de règlement des différends, afin de se tourner résolument vers un avenir partagé et prometteur.

Le 22 juillet 2025, lors de la remise officielle de la Charte, Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, dans son allocution a mis l'accent sur la portée historique de cet événement en ces termes : « la présente cérémonie est d'autant plus singulière qu'elle est porteuse d'un rêve collectif, celui de l'espoir d'une paix durable, de la cohésion sociale, en somme la réconciliation dans notre chère patrie ».

S'agissant des préoccupations régionales, je ne saurais passer sous silence, la destruction d'un aéronef de type drone des Forces Armées Maliennes, le 1^{er} avril 2025 par la junte algérienne. Le Mali condamne fortement cette agression et a saisi la Cour Internationale de Justice, à cet effet.

Depuis, son accession à l'indépendance le 22 septembre 1960, le Mali n'a ménagé aucun effort pour la décolonisation du continent africain. A ce titre, il a activement soutenu, de manière exceptionnelle, l'Algérie dans sa guerre de libération contre le colonisateur français. Au regard de cette position politique constante en faveur du panafricanisme, ajoutée à la proximité géographique entre 2 pays qui partagent une frontière distante de 1300 km, le Mali a toujours observé à l'endroit du peuple frère algérien une attention bienveillante.

A rebours de cette approche constructive du Mali, nous mettrons en exergue 3 situations incongrues et incompréhensibles ayant marqué les relations récentes entre nos 2 pays :

1. L'attaque lâche et perfide ayant visé les Forces Armées Maliennes à Tinzawatène, s'est déroulée à quelques kilomètres de la frontière algérienne. Curieusement, la junte algérienne n'a rien vu, ni entendu, alors même que l'acte terroriste a été planifié sur son territoire. Troublant pour un pays qui a été désigné comme champion de l'Union Africaine de la lutte contre le terrorisme et qui est devenu, ces dernières années, champion de la promotion du terrorisme et exportateur de terroristes !
2. Comme annoncé, la junte algérienne a abattu un drone malien acheté sur fonds propre, à la sueur du contribuable malien, au motif fallacieux de la violation de leur espace aérien. Le Mali est troublé par la thèse de la junte algérienne défiant les lois de la physique et suivant laquelle un objet abattu dans l'air, est capable de se déplacer, à partir de son point de chute, sur 22 km, puis de se retrouver sur le territoire malien. En effet, il est utile de souligner que les débris du drone malien se sont retrouvés sur le territoire malien, validant ainsi nos arguments.
3. Le 04 septembre 2025, le Gouvernement malien a informé l'opinion du dépôt d'une requête introductive d'instance auprès de la Cour Internationale de Justice, contre la junte algérienne, concernant la destruction du drone. Dans un communiqué du Ministère algérien des Affaires Etrangères, en date du 19 septembre 2025, nous avons appris avec une profonde stupéfaction, une allégation suivant laquelle, le dépôt de la requête malienne a été motivé par la Conférence de Presse du Ministre algérien des affaires étrangères, intervenue le 13 septembre 2025 et lors de laquelle, il niait le dépôt de la requête malienne auprès de la Cour Internationale de Justice.

Nous faisons observer au Ministre que le dépôt de la requête annoncé par le Mali, le 04 septembre n'a jamais signifié son enregistrement automatique par la Cour Internationale de Justice.

Le Mali rappelle que la Diplomatie vise à défendre les intérêts de son pays. En supposant que la plainte malienne ait été déclenchée par sa conférence de presse, l'énergumène d'Alger démontre que sa vision de la diplomatie est de pousser les autres Etats à poursuivre son pays devant des instances internationales, devenant ainsi un performant auto-buteur, populairement appelé au Mali « Yabé ». Troublant !

Au passage, le Mali rend un vibrant hommage au Ministre des affaires étrangères de la junte algérienne. En effet, le mensonge corrompant tout, il vient d'ôter toute crédibilité à la version algérienne de la destruction du drone malien. Aussi, nous n'avons point été surpris par la fuite en avant de la junte algérienne qui a refusé de donner son consentement à la compétence de la Cour Internationale de Justice suite à l'affaire de la destruction du drone malien, craignant ainsi d'être démasqué publiquement comme agresseur et soutien du terrorisme international.

Au regard de ces 3 points insolites, le Mali recommande à la Junte algérienne, d'une part de faire sienne cette citation de Amadou Hampâté Bâ, dans **Vie et enseignement de Tierno Bokar : le Sage de Bandiagara** « Certaines vérités ne nous paraissent invraisemblables que, tout simplement, parce que notre connaissance ne les atteint pas ». Nous les invitons à chercher à connaître le Mali et les valeurs qu'incarnent les Mali Denw. Aussi, face aux assauts et à l'adversité, nous ne serons pas des spectateurs : Pour chaque balle tirée contre nous, nous réagirons par réciprocité. Pour chaque mot employé de travers, nous réagirons par réciprocité.

D'autre part, il est vivement recommandé à la junte algérienne d'organiser à Tin Zaouatine Algérie, un festival international annuel dédié à l'artifice de l'intelligence humaine.

Du haut de cette tribune, nous appelons la junte algérienne à cesser de soutenir le terrorisme international et à s'impliquer résolument dans la promotion de la paix et de la sécurité, dans un esprit constructif, en respectant la souveraineté des Etats.

A bon entendeur, Tant pis !

- **Madame la Présidente,**
- **Mesdames et Messieurs,**

L'occasion est ici propice pour exposer l'avis d'un citoyen, le Poing levé à l'Aube de notre souveraineté retrouvée, partagé par le peuple de la Confédération AES. Notre Confédération est composée de nations combattantes, une terre de résistance. Ce que nous affrontons, ce n'est pas un simple conflit intérieur. C'est une guerre hybride, soutenue par des intérêts impérialistes, où les ennemis de la paix portent parfois des cravates. Si l'ONU continue à feindre l'ignorance, elle cessera d'être la somme du monde et deviendra le bras passif de l'injustice mondiale.

Nous disons ceci : la Confédération AES n'a pas peur. Elle ne cédera pas. Elle résistera encore et toujours.

Toutefois, la Confédération AES donne aux Nations Unies une opportunité historique, celle de se placer du côté de la vérité. Celle de reconnaître que le peuple de l'AES est agressé. Celle de soutenir une Confédération qui combat à la fois pour elle-même et pour l'Afrique, pour la stabilité du continent et, indirectement, pour celle du monde entier.

L'histoire jugera. Elle jugera ceux qui ont armé les forces du mal. Elle jugera ceux qui ont détourné le regard. Elle jugera ceux qui ont oublié que la justice est la seule voie vers la paix durable.

La Confédération AES ne demande pas l'aumône. Elle appelle à la conscience.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer, ici l'attachement de la Confédération des Etats du Sahel aux valeurs, aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies.

Aussi, la Confédération AES indique qu'on ne peut être « mieux ensemble » qu'à la condition d'œuvrer collectivement pour un multilatéralisme à visage humain, fait de dialogue, fondé sur le droit, la coopération et la solidarité entre les peuples, promouvant la paix et le développement, dans le respect de la souveraineté des Etats.

Cependant, nous ne pouvons et nous ne devons continuer à faire la même chose durant les années à venir, pour espérer des résultats différents. Il y a un besoin urgent de réformes à opérer dans notre cadre multilatéral existant, incarné par notre Organisation commune. La célébration des 80 ans de l'ONU nous offre cette opportunité historique pour adapter l'Organisation aux réalités du moment, capable de répondre efficacement aux défis présents et futurs.

La Confédération AES reste disposée à jouer sa partition, toute sa partition, dans la quête de réponses collectives, visant à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à assurer un développement harmonieux pour tous, et à promouvoir et protéger les droits humains.

- Que Dieu bénisse la Confédération des Etats du Sahel et préserve son peuple des forces obscurantistes et destructrices du monde !
- Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens des forces obscurantistes et destructrices du monde !
- Que Dieu bénisse l'Afrique et préserve les africains des forces obscurantistes et destructrices du monde !
- Que Dieu bénisse le monde et préserve l'humanité entière des forces obscurantistes et destructrices du monde !

Je vous remercie de votre aimable attention.